

La Réunion, Zone de catastrophe économique
Les entreprises sont en cessation de paiement

3^{ème} bilan chiffré des pertes subies par les entreprises réunionnaises
du 26 au 30 Novembre 2018 à 10 heures

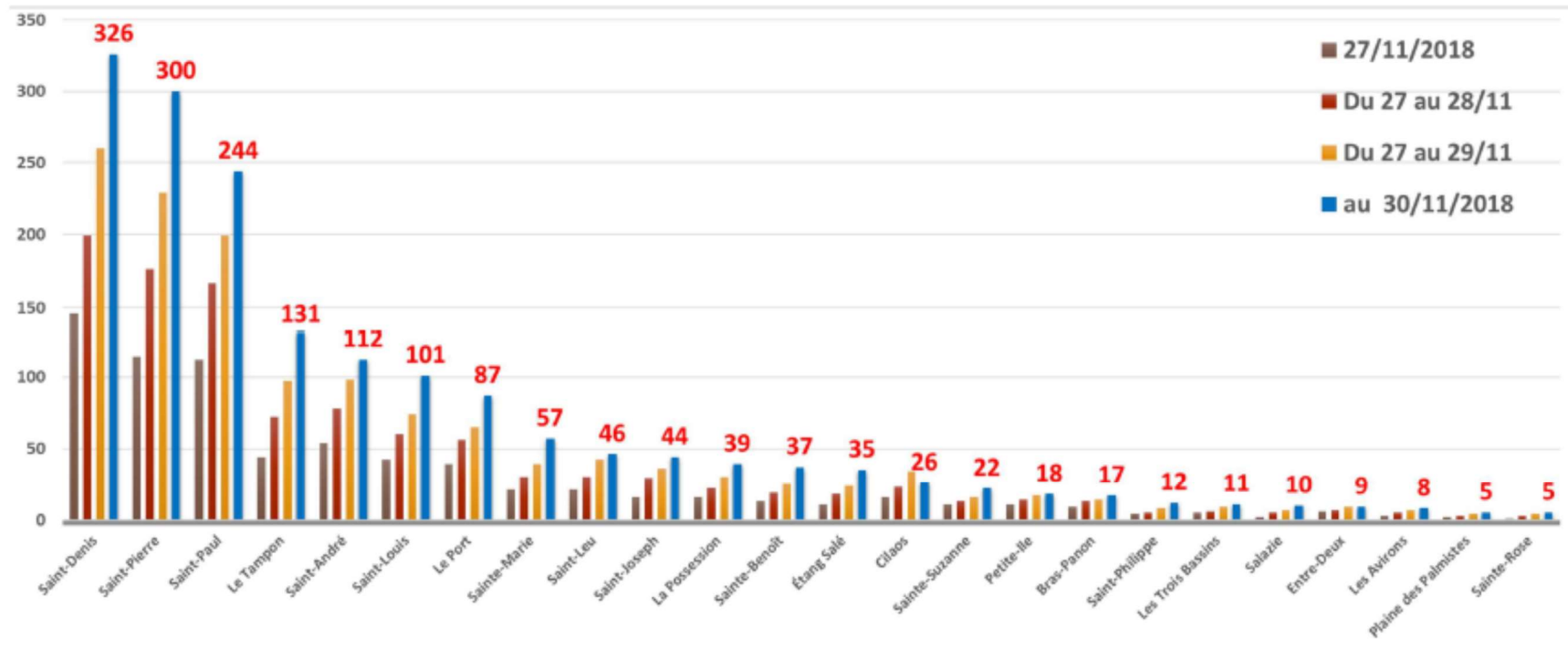
1 702 entreprises ont complété le document déclaratif via notre site internet www.reunion.cci.fr

Résultats :	Du 26 au 30/11
Jours sans aucune activité	11
Perte de chiffre d'affaires	+ 78 Millions €
Perte sèche du stock	+ 3,8 Millions €
Dégâts matériels	+ 2,1 Millions €
Loyers dus	+ 10,6 Millions €
Nombre total de salariés impactés	près de 11.658
<i>dont nombre de salariés temps plein</i>	<i>près de 9.470</i>

La perte estimée pour l'ensemble des entreprises réunionnaises sur 11 jours
-en paralysie partielle- est comprise
entre 600 et 700 millions d'euros

➤ Quelles sont les craintes de ces entreprises ?	➤ Quelles sont les demandes de ces entreprises ?
<ul style="list-style-type: none"> • Se retrouver en cessation de paiement • Impossibilité de payer l'ensemble des charges sociales et fiscales • Période de Noël qui correspond à l'une des périodes clés • Impossibilité d'assurer la sécurité de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement, aides et conseils (mise en place du chômage partiel, trésorerie, paiement des salaires, les fournisseurs, emprunts, les loyers...) • Mise en place rapide et simple d'un fonds d'indemnisation pour compenser la perte de chiffre d'affaires et payer les salaires • Accompagnement administratif et aides auprès des assureurs pour des expertises plus rapides et permettre d'obtenir rapidement un dédommagement des assurances. • Annulation des différentes charges pour une période de 3 à 6 mois d'activité • Mise en place d'agent pour la sécurité des commerces en lien avec les Maires • Décalage des plans des entreprises en redressement judiciaire

Localisation des entreprises nous ayant contacté (évolution données cumulées au 29/11/2018)



Les principales activités nous ayant contacté (évolution données cumulées au 29 /11/2018)

